



Ni de près, ni de loin, l'APAD en embuscade

Laurent Vidal*

1991, la naissance de l'APAD est contemporaine du démarrage de ma carrière académique, à l'ORSTOM alors. Je n'y vois là ni un signe ni un symbole mais, simplement, une borne permettant de réfléchir des lignes de vie qui se sont croisées, fréquemment, sans jamais totalement se superposer. À l'occasion de ce numéro anniversaire mon propos sera double : montrer quels ont été ces points de rencontres, de croisements des lignes (faits de personnes, de moments et de textes) pour, dans un second temps, essayer de dire ce que mes recherches doivent – selon un lien de causalité nécessairement imprécis – à la trajectoire de l'APAD.

Des rencontres

Je ferai un premier constat : j'ai croisé le chemin et parcouru un pan de celui-ci avec plusieurs collègues de l'APAD parmi ceux qui ont, me semble-t-il, le plus compté dans la vie de l'association. Mais, paradoxalement, l'APAD n'a pas été le cadre de ces rencontres, voire compagnonnages. Pour autant il n'est pas indifférent, naturellement, que nous ayons tous au moins pour point commun d'avoir fréquenté l'APAD. Le mot est faible pour certains. Je pense ici à J.-P. Olivier de Sardan, fondateur de l'APAD, mais côtoyé des années auparavant, en particulier à Niamey – me reviennent ici les images d'un *holley foori*, au cœur de la saison chaude nigérienne, le soleil au zénith. C'est aussi le cas de A.S. Fall, qui a présidé l'APAD, avec lequel je chemine, professionnellement et amicalement, depuis une vingtaine d'années et nos premiers travaux à Dakar. M.-É. Gruénais, F. Ouattara, P. Lavigne Delville, collègues de l'IRD, parfois de longue date, ont eux aussi un long compagnonnage avec l'APAD mais nos rencontres ne doivent factuellement rien à celle-ci. Je citerai aussi J. Bouju, côtoyé durant ma « période marseillaise » et qui fut aussi un acteur cardinal de l'APAD. Sans vouloir être exhaustif, j'évoquerai ici, enfin, mon parcours en commun au sein d'une instance de l'IRD, avec M. Tidjani Alou, dont on connaît le rôle majeur occupé dans l'APAD. L'appartenance à l'APAD – la mienne étant

* Institut de recherche pour le développement (IRD) ; laurent.vidal@ird.fr

certainement la moins assidue de celles des collègues cités, je pense ne pas avoir été souvent à jour de mes cotisations... – fut donc un de nos dénominateurs communs à tous.

Si les rencontres, les parcours en commun structurent des affinités intellectuelles, les moments que sont les colloques les font vivre, et en laissent des souvenirs durables. Les « colloques de l'APAD » (expression consacrée au fil des ans, et moments gravés dans les agendas de nombre de chercheurs) jouèrent ce rôle et je pense ici à ceux de Bamako en 1994 et de Ouagadougou en 2010. Avec à chacune de ces occasions le souvenir, plutôt plaisant, d'un entre-soi réconfortant mais pas étouffant. C'était l'occasion de rencontrer dans un autre contexte des collègues et amis, ou d'en découvrir que je ne connaissais que par mes lectures.

Le troisième marqueur de nos lignes de vie respectives – celle de l'APAD et la mienne – sont les écrits. Je n'ai publié qu'un article dans la revue de l'APAD (en 1994) mais j'ai le sentiment qu'au fil des ans mes textes ont de plus en plus résonné avec les débats de l'APAD. Au sein des sciences sociales de l'IRD, comme de l'ORSTOM, les recherches prenant le développement comme objet de réflexion et terrain d'enquêtes sont relativement rares. Pour autant, on considère travailler sur des questions au cœur des trajectoires sociales, politiques et économiques, en somme « de développement » de pays, d'espaces donnés. De ce point de vue, mes travaux à mon arrivée à l'ORSTOM, sur le sida en Côte d'Ivoire, s'inscrivaient dans cette approche : être au cœur d'un choc social massif (rappelons-le : 10 % de prévalence du VIH en population générale au début des années 1990, pas de traitement, mort annoncée, forte stigmatisation...), en comprendre les ressorts, les enjeux, voire les conséquences, sans pour autant l'inscrire dans une « anthropologie du développement » bornée par ses références théoriques. Si je m'en tiens à la « bibliothèque » mobilisée je faisais alors de l'anthropologie de la maladie, de la santé – regardant ce faisant de loin les micro guerres intestines de positionnement entre anthropologie médicale, de la maladie et de la santé –, plus que de l'anthropologie du développement.

Je vais y revenir mais à ce stade de mon propos je veux rappeler que mes écrits, en particulier mes ouvrages, portaient d'une maladie (le sida) pour questionner des relations sociales, familiales ou de genre, des rapports au corps et à la mort, tout comme les enjeux éthiques et appliqués de ces recherches (Vidal, 1996, 2000 et 2004) : les « questions de développement » en tant que telles n'étaient pas là centrales. Questions qui ont largement occupé mes réflexions la décennie suivante autour d'une épistémologie des sciences sociales du développement (Vidal, 2010, 2021 ; Vidal et Leservoisier, 2007 ; Vidal et Atlani-Duault, 2009). À partir de cette période mon lien avec l'APAD n'est pas que « disciplinaire » (une communauté d'anthropologues travaillant pour certains dans des pays et sur des thématiques qui étaient les miennes) mais devient plus « intellectuel », dès lors que mes objets de réflexion sont alimentés par ceux promus, défendus par l'APAD.

À portée de vue intellectuelle

Deux objets de mes recherches sont entrés en dialogue, à distance, avec la production de l'APAD et de ses chercheurs parmi ceux qui ont le plus marqué l'association, notamment par la durée de leur engagement dans celle-ci : les questions de santé et le développement (y inclus la recherche dans ces contextes). Ceci en évitant de participer aux débats, à mon sens largement surfaits car renvoyant à des stratégies de positionnement institutionnel, qui ont agité ces deux « champs ». L'anthropologie prenant pour objet une maladie, une question de santé, ou encore un système de santé s'est retrouvée prise en étau entre les tenants de l'anthropologie « de la maladie », ou « médicale », ou « de la santé », chacun ayant ses porte-parole et ses associés. Dans ces débats J.-P. Olivier de Sardan a « fait la synthèse », sans nécessairement le prétendre ou le vouloir, en parlant de socio-anthropologie de la santé. Surtout, et cela a aussi été ma position, il a considéré que les frontières posées étaient moins empiriquement ou théoriquement solides, que politiquement de circonstance. Vouloir absolument déterminer si s'intéresser aux relations entre malades et soignants ou encore aux perceptions de telle maladie ou aux pratiques de recours aux soins devait s'inscrire dans un agenda médical ou pas, devait générer un dialogue avec les médecins et décideurs de la santé ou pas, ne m'apparaissait pas réellement digne d'intérêt au regard d'une exigence, première, de clarté et de rigueur de la démonstration. Non, bien sûr, qu'il ne faille pas partager ses résultats avec ceux qui peuvent en faire usage dans leurs actions, non, tout autant, qu'il faille refuser de s'approprier les questions posées par le monde médical, mais, plus simplement, qu'il est essentiel de dépasser ces lignes de partage artificielles et qu'un même chercheur peut, selon les circonstances, penser par lui-même son objet ou répondre à une demande, produire un savoir directement applicable ou des considérations plus théoriques, voire exploratoires. Position défendue dans les colonnes de la revue de l'APAD (au-delà de la santé, pour l'ensemble des secteurs du développement), au cœur, aussi, de l'agenda du LASDEL – laboratoire qui a aussi cheminé non loin de l'APAD – et que j'ai tenté d'explicitier ces dernières années. J'ai ainsi tenté de montrer en quoi les questions de santé (que l'on y entre par une maladie ou par une question organisationnelle – les relations entre soignants et soignés) sont tout à la fois des indicateurs puissants des modes de fonctionnement des actions de développement (la santé comme révélateur) et des incitations à penser le rôle de l'anthropologie¹.

Sur l'approche des questions de santé comme sur celle du développement, le dialogue formel avec l'APAD, dans ses colonnes comme dans ses colloques, a été relativement rare, comme indiqué précédemment. Pour autant, indirectement, à distance, je peux

¹ La santé a toujours été un « secteur social » privilégié des politiques de développement (avec l'éducation), elle a ses agences dédiées (on pense à l'OMS mais on pourrait citer pour partie l'UNICEF, le FNUAP, et sur le plan du financement parmi bien d'autres la Fondation B&M Gates). Ne serait-ce que de ce point de vue, toute anthropologie d'une « question de santé » est ou devrait être une anthropologie du développement. Je me permets de renvoyer ici à deux de mes ouvrages : *Faire de l'anthropologie* (2010) et *Si belle en son miroir ?* (2021).

revendiquer une forme d'imprégnation de mes réflexions par celles défendues par nombre de membres de l'APAD. Cela transparait, rétrospectivement, dans mes analyses, non pas tant sur les projets de développement, ses arènes, enjeux ou courtiers, que sur la fabrique de la recherche dans des contextes de développement. En ce sens j'avais, « en embuscade », les travaux de l'APAD en perspective. Ce, principalement, dans mon ouvrage *Faire de l'anthropologie* où, si le « monde du développement » est incidemment questionné, c'est d'abord à partir d'une étude sur la construction de projets de recherches, parfois pluridisciplinaires, toujours en lien avec une préoccupation sociale, autour d'une question de santé (le sida, l'accès aux soins, la gestion de l'information sur la maladie, etc.). En somme, une forme d'équivalence entre les questions posées à l'anthropologue par le développement et celles qui le sont par la recherche sur le développement : les rôles de ses différents acteurs, le rapport à l'action et à la décision y sont, parmi d'autres, des préoccupations communes.

Depuis deux ans je suis engagé dans un programme dont les modalités de fonctionnement et les objectifs résonnent – pour d'autres raisons que mes réflexions sur les questions de santé ou sur les sciences sociales du développement – avec les préoccupations de l'APAD. Je précise ici que ce que j'explique plus loin relève d'une reconstruction *a posteriori* de « liaisons à distance » avec le projet de l'APAD qui n'étaient pas pensées lorsque le programme en question a été monté. La « Plate-forme d'analyse, de savoirs et d'apprentissage au Sahel » (PASAS) que nous portons, depuis l'IRD à Bamako avec les collègues du cabinet d'expertise ICE-France, repose sur un financement d'un grand bailleur du développement, l'Agence française de développement (AFD). À la demande de celle-ci il s'agit, durant quatre années, de mener des études sur les contextes de crise dans les pays du Sahel et précisément ceux du G5, études devant concilier analyses relevant des sciences sociales et conclusions opérationnelles pour éclairer la stratégie de l'AFD dans la région. Nous n'avons donc pas la main sur les thématiques précises à investiguer, qui sont des commandes, mais en revanche nous disposons d'une large latitude pour interpréter les demandes de l'AFD et proposer une méthodologie. Complexe méthodologique dans lequel figure souvent, en bonne place, la démarche ECRIS², mise au point au LASDEL et fortement relayée au sein de l'APAD. Ce n'est pas le lieu ici de détailler le *modus operandi* de ce programme, assez différent de ce que le chercheur en sciences sociales a l'habitude de concevoir, mais on voit aisément combien il interpelle nombre de débats ayant traversé l'existence de l'APAD notamment ceux sur la consultance – son rythme, ses exigences – et le rapport au bailleur du développement. Aussi, au-delà du recours concret à la méthode ECRIS, il m'arrive fréquemment ces derniers mois de me remémorer les

² La méthode ECRIS (enquête collective rapide d'identification des conflits et des groupes stratégiques) vise à produire collectivement et dans des délais resserrés des données de qualité, répondant en cela aux exigences des bailleurs. Voir : https://www.researchgate.net/publication/30444750_ECRIS_Enquete_Collective_Rapide_d%27Identification_des_conflits_et_des_groupes_strategiques (consulté le 7 août 2021). Voir également : http://www.lasdel.net/images/etudes_et_travaux/L_enqu%C3%AAtes_socio_anthropologique_de_terrain_synth%C3%A8se_methodologique_et_recommandations_a_usage_des_etudiants.pdf (consulté le 7 août 2021).

débats qui traversent l'APAD, dès lors que je deviens, plus que jamais, dans le programme PASAS, un acteur du développement. Il me semble que tout chercheur de l'IRD est un acteur du développement dans le sens où, d'une part, il travaille sur des questions qui intéressent les trajectoires « de développement » des pays dans lesquels il les mène et, d'autre part, il conserve l'ambition (même modeste et complexe à « tenir ») de les modérer, influencer, informer. Dans le cadre du programme PASAS, cette posture est renforcée par le fait qu'il s'agit de produire, à la demande de l'AFD, des analyses sur des questions qui doivent ensuite éclairer, orienter les actions et donc les investissements de l'AFD dans les pays du Sahel concernés. Concrètement on doit produire certes des analyses, fondées sur des enquêtes de terrain solides, mais qui comprennent un volet « opérationnel » précis. C'est cette exigence-là qui est certainement nouvelle pour le chercheur, tout en rappelant toutefois qu'elle a été décryptée par nombre d'entre nous, notamment au sein de l'APAD.

Hasard et nécessité

Ces publications, ces participations à des programmes ne sont finalement que des marqueurs d'un lien – certes discontinu, avec les membres « fondateurs » et « chevilles ouvrières » de l'APAD – qui a, par ailleurs, un socle, personnel comme institutionnel, plus profond. D'abord celui qui renvoie à une « raison sociale » partagée entre l'IRD (et avant, l'ORSTOM) et l'APAD. Même si leur ancrage institutionnel est fort différent, l'un comme l'autre ont vocation à travailler sur des « enjeux de développement » et, au moins pour les sciences sociales de l'IRD, à comprendre les ressorts des recherches menées. De ce point de vue les routes de l'IRD et de l'APAD ne pouvaient que se croiser. Là encore j'ai suivi à distance plus ou moins rapprochée leurs évolutions respectives sur la pensée du développement : depuis le siège de l'IRD, lorsque j'étais au département de sciences sociales, puis dans des fonctions de coordination de l'action de l'IRD dans les « pays du Sud » et, auparavant, lorsque je menais mes recherches sur les questions de santé.

Ces liens ne découlent pas que de mon cheminement institutionnel et thématique, ils renvoient aussi, de façon diffuse, à une géographie de mes recherches et de mon parcours : j'ai travaillé successivement, pendant plusieurs années, dans chacun de ces pays, au Niger, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun. Pays – hasard ? – qui ont « donné » à l'APAD certains de ses présidents et de ses fondateurs et, à coup sûr, le « noyau dur » des membres actifs de l'association. De ce point de vue, mon lien « en embuscade » avec l'APAD se nourrit de ces parallèles, avec ce que cela comporte de nostalgie.

Bibliographie

Vidal L., 1996, *Le silence et le sens*, Paris, Anthropos-Economica.

Vidal L., 2000, *Femmes en temps de sida*, Paris, PUF.

Vidal L., 2004, *Ritualités, santé et sida*, Paris, Karthala.

Vidal L., 2010, *Faire de l'anthropologie*, Paris, La Découverte (*Anthropology in the Making. Research in Health and Development*, 2014, New-York, Londres, Routledge).

Vidal L., 2021, *Si belle en son miroir ? Singularités et marginalisations de l'anthropologie*, Rennes, PUR.

Vidal L., Atlani-Duault L. (dir.), 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, Paris, Armand Colin.

Vidal L., Leservoisier O. (dir.), 2007, *L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, Éditions des Archives Contemporaines.